

**POUVOIR ADJUDICATEUR
AGEFA PME
18, Terrasse Bellini
92806 PUTEAUX**

**OBJET DU MARCHE
Equipement informatique du CFA PME Apprentissage**

MARCHE DE FOURNITURES

DOSSIER DE CONSULTATION

<u>Numéro du marché :</u>	Cadre réservé à la mention
<u>Date de notification :</u>	NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE

Procédure adaptée en application de l'article 10 du décret 2005-1742 du 30 décembre 2005

Identification de l'acheteur :

AGEFA PME – 18 Terrasse Bellini, 92806 PUTEAUX
Contact : madame Hélène CENAT
Tél : 01.55.23.23.80
Fax : 01.47.73.80.87
E-mail : hcenat@agefa.org

Nom, prénom et qualité du signataire du marché :

Monsieur Jacques CHESNAUD, vice-président délégué d'AGEFA PME

Personne habilitée à donner les renseignements prévus

Madame Hélène CENAT

Date et heure limites de remise des offres : 7 décembre 2009 à 12h00

SOMMAIRE

- I- AVIS DE MARCHE
- II- CAHIER DES CHARGES
 - A. Cahier des clauses techniques
 - B. Cahier des clauses administratives
- III- ACTE D'ENGAGEMENT
- IV- ANNEXES A L'ACTE D'ENGAGEMENT

1^{ère} partie : AVIS DE MARCHÉ - FOURNITURES

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT:

AGEFA PME
18 Terrasse BELLINI
92806 PUTEAUX Cedex

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues:
hcenat@agefa.org

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires :
<http://www.agefa.org>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées:
hcenat@agefa.org

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

DESCRIPTION

Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur:
Equipement informatique du CFA PME Apprentissage

Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services: Fournitures.

Lieux de livraison : voir cahier des clauses techniques du cahier des charges

Code NUTS: FR105

Description succincte du marché ou de l'achat/des achats:

Fourniture d'imprimantes, d'ordinateurs de bureau, d'écrans, d'ordinateurs portables et de vidéoprojecteurs.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics):

30232110
30213300
30231310
30213100
30191200

Division en lots:

OUI – 7 lots :

- Lot 1 : imprimantes laser Noir et blanc
- Lot 2 : imprimantes laser couleur
- Lot 3 : imprimantes multifonctions
- Lot 4 : ordinateurs PC
- Lot 5 : écrans
- Lot 6 : ordinateurs portables PC
- Lot 7 : vidéo projecteurs

Des variantes seront prises en considération: Non.

SECTION III: PROCÉDURE

TYPE DE PROCÉDURE

Adaptée

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

2^{ème} Partie : CAHIER DES CHARGES

A- Cahier des clauses techniques.

a. Lot 1 : imprimantes laser noir et blanc

1- Les caractéristiques techniques

- Format de papier A4
- Bac contenant 250 feuilles minimum
- Capacité de sortie : 150 pages
- Taux d'utilisation mensuel : 8000 pages minimum
- Vitesse d'impression : 20 pages/min
- Interface : USB 2.0 – Ethernet
- Type de support : enveloppes, transparent, étiquettes, papier ordinaire, papier photo
- Système d'exploitation : Windows, Mac, Linux
- Consommables : Toner
 - Durée de vie du toner: 1000 pages minimum
 - Délai de livraison du toner : 2 jours minimum
- Langue du panneau de commande : Français
- Conditions de garantie : 2 ans sur site
- Résolution minimum : 1200 ppp x 1200 ppp
- Impression Recto-Verso
- Pilotes de périphériques et d'utilitaires fournis avec l'imprimante
- Frais de livraison inclus jusqu'aux lieux de livraisons. (Voir en annexe)

2- les lieux de livraison

La commande porte sur 5 imprimantes laser Réseau – Noir et Blanc,
Les lieux de livraison sont les suivants :

➤ **Lycée Santos DUMONT**

39 rue Pasteur 92210 SAINT-CLOUD

Personnes à contacter : professeurs coordonnateurs au CFA PME Apprentissage :
Mme Valérie RAYMOND ou M Yves PARIZOT

Tél : 01 42 88 33 66

Quantité : 2

➤ **Lycée Jean LURCAT**

48 avenue des Gobelins 75013 PARIS

Personne à contacter : professeur coordonnateur au CFA PME Apprentissage :
M. Philippe LEGUENNEC

Tél : 01 44 08 70 20

Quantité : 1

➤ **Lycée Louise MICHEL**

11 boulevard du Midi 92000 NANTERRE

Personne à contacter : professeur coordonnateur au CFA PME Apprentissage :
Mme Aïcha TOUCHARD

Tél : 01 47 24 00 86

Quantité : 1

➤ **Lycée René Cassin**

185, avenue de Versailles
75016 PARIS

Personne à contacter : professeur coordonnateur au CFA PME Apprentissage :

M. Thierry DRUAIS

Tél : 01 42 88 33 66

Quantité : 1

b. Lot 2 : imprimantes laser couleur

1- Les caractéristiques techniques

- Type d'encre :
 - Encre normale ou solide
- Format papier A4
- Bac contenant 250 pages minimum
- Capacité de sortie : 150 pages
- Taux d'utilisation mensuel : 12000 pages minimum
- Vitesse d'impression :
 - Couleur : 5 pages/min minimum
 - Noir et Blanc : 20 pages/min minimum
- Interface : USB 2.0 – Ethernet
- Type de support : enveloppes, transparent, étiquettes, papier ordinaire, papier photo
- Système d'exploitation : Windows, Mac, Linux
- Consommables : Toner
 - Durée de vie du toner: 1000 pages minimum
 - Délai de livraison du toner : 2 jours minimum
- Langue du panneau de commande : Français
- Conditions de garantie : 2 ans sur site
- Résolution minimum : 600 ppp x 600 ppp
- Impression Recto-Verso
- Pilotes de périphériques et d'utilitaires fournis avec l'imprimante
- Frais de livraison inclus

2- les lieux de livraison

La commande porte sur 3 imprimantes laser Réseau – couleur, une par établissement.

Les lieux de livraison sont les suivants :

➤ **Lycée Santos DUMONT**

39 rue Pasteur 92210 SAINT-CLOUD

Personnes à contacter : professeurs coordonnateurs au CFA PME Apprentissage :

Mme Valérie RAYMOND ou M Yves PARIZOT

Tél : 01 42 88 33 66

➤ **Lycée Jean LURCAT**

48 avenue des Gobelins 75013 PARIS

Personne à contacter : professeur coordonnateur au CFA PME Apprentissage :

M. Philippe LEGUENNEC

Tél : 01 44 08 70 20

➤ **Lycée Louise MICHEL**

11 boulevard du Midi 92000 NANTERRE

Personne à contacter : professeur coordonnateur au CFA PME Apprentissage :
Mme Aïcha TOUCHARD

Tél : 01 47 24 00 86

c. Lot 3 : imprimantes multifonctions

1- Les caractéristiques techniques

- Format papier A4
- Bac contenant 250 pages minimum
- Capacité de sortie : 150 pages
- Taux d'utilisation mensuel : 12000 pages minimum
- Vitesse d'impression :
 - Couleur : 5 pages/min minimum
 - Noir et Blanc : 20 pages/min minimum
- Interface : USB 2.0 – Ethernet
- Type de support : enveloppes, transparent, étiquettes, papier ordinaire, papier photo
- Système d'exploitation : Windows, Mac, Linux
- Consommables : Toner ou cartouches
 - Durée de vie du toner: 1000 pages minimum
 - Ou durée de vie des cartouches : 500 pages minimum
 - Délai de livraison du toner ou des cartouches : 2 jours minimum
- Langue du panneau de commande : Français
- Conditions de garantie : 2 ans sur site
- Résolution minimum-imprimante : 600 ppp x 600 ppp
- Résolution minimum-scanner : 1200 ppp x 1200 ppp
- Résolution minimum-copieur : 600 ppp x 600 ppp
- Impression Recto
- Pilotes de périphériques et d'utilitaires fournis avec l'imprimante
- Frais de livraison inclus

2- Les lieux de livraison

La commande porte sur 2 imprimantes, une par établissement.

Les lieux de livraison sont les suivants :

➤ **Lycée Paul ELUARD**

15/17 avenue Jean MOULIN 93200 SAINT DENIS

Personne à contacter : professeur coordonnateur au CFA PME Apprentissage :
Mme Danièle BACCHI

Tél : 01 49 71 01 83

➤ **Lycée Paul PAINLEVE**

5 rue de la Montagne 92400 COURBEVOIE

Personne à contacter : professeur coordonnateur au CFA PME Apprentissage :
M. Mounir AKIL

Tél : 01 46 91 96 80

d. Lot 4 : ordinateurs PC

1- Les caractéristiques techniques

- Processeur : 2 Quad cadencé minimum à 2,4 GHz
- Systèmes d'exploitation :
 - Windows XP
 - Autres
- Mémoire vive : 3 Go minimum
- Carte graphique avec chipset NVIDIA : 256 dédié minimum
- Disque dur : 320 Go minimum
- Lecteur optique : graveur de DVD
- Ports USB : 4 ports minimum
- Modem/Ethernet : réseau Ethernet Gigabit 10/100/1000
- Accessoires fournis :
 - Claviers
 - Souris optiques
- Connectique vidéo : VGA et/ou HDMI
- Ports connectiques audio : 2 ports minimum
- Carte son
- Conditions de garantie : 2 ans sur site
- Frais de livraison inclus

2- Les lieux de livraison

La commande porte sur 43 ordinateurs de bureau – PC.

Les lieux de livraison sont les suivants :

- **Lycée Jean LURCAT**
48 avenue des Gobelins 75013 PARIS
Personne à contacter : professeur coordonnateur au CFA PME Apprentissage :
M. Philippe LEGUENNEC
Tél : 01 44 08 70 20

Quantité : 24 avec système d'exploitation : Windows XP

- **Lycée Paul ELUARD**
15/17 avenue Jean MOULIN 93200 SAINT DENIS
Personne à contacter : professeur coordonnateur au CFA PME Apprentissage :
Mme Danièle BACCHI
Tél : 01 49 71 01 83

Quantité : 18 avec système d'exploitation au choix

e. Lot 5 : écrans

1- Les caractéristiques techniques

- Taille de l'écran : 19" 4/3 ou 20" en 16/9 minimum
- Couleurs : 16,7 millions de couleurs
- Résolution : 1600 x 900 minimum
- Entrées : VGA et/ou HDMI
- Luminosité : 300cd/m2 minimum
- Contraste : 10 000 : 1 minimum
- Conditions de garantie : 2 ans sur site
- Frais de livraison inclus

2- Les lieux de livraison

La commande porte sur 43 écrans pour ordinateurs de bureau – PC

Les lieux de livraison sont les suivants :

➤ **Lycée Jean LURCAT**

48 avenue des Gobelins 75013 PARIS

Personne à contacter : professeur coordonnateur au CFA PME Apprentissage :

M. Philippe LEGUENNEC

Tél : 01 44 08 70 20

Quantité : 24

➤ **Lycée Paul ELUARD**

15/17 avenue Jean MOULIN 93200 SAINT DENIS

Personne à contacter : professeur coordonnateur au CFA PME Apprentissage :

Mme Danièle BACCHI

Tél : 01 49 71 01 83

Quantité : 15

f. Lot 6 : Ordinateurs portables - PC

1- Les caractéristiques techniques

- Processeur : cadencé minimum à 2,4 GHz
- Système d'exploitation : Windows XP Pro ou Windows 7 pro
- Mémoire vive : 2 Go minimum
- Carte graphique avec chipset NVIDIA : 256 dédiée minimum
- Disque dur : 250 Go minimum
- Lecteur optique : Graveur de DVD
- Ports USB : 4 ports minimum
- Modem/Ethernet : Réseau Ethernet Gigabit 10/100/1000
- Wifi
- Connectique vidéo : VGA et/ou HDMI
- Connectique audio : 2 ports minimum
- Carte Son
- Taille de l'écran : 17" minimum
- Option : Pavée numérique intégré
- Conditions de garantie : 2 ans sur site
- Frais de livraison inclus

2- Les lieux de livraison

La commande porte sur 7 ordinateurs portables – PC :

Les lieux de livraison sont les suivants :

➤ **Lycée Paul ELUARD**

15/17 avenue Jean MOULIN 93200 SAINT DENIS

Personne à contacter : professeur coordonnateur au CFA PME Apprentissage :

Mme Danièle BACCHI

Tél : 01 49 71 01 83

Quantité : 1

➤ **Lycée Jean LURCAT**

48 avenue des Gobelins 75013 PARIS

Personne à contacter : professeur coordonnateur au CFA PME Apprentissage :

M. Philippe LEGUENNEC

Tél : 01 44 08 70 20

Quantité : 1

➤ **Lycée Paul PAINLEVE**

5 rue de la Montagne 92400 COURBEVOIE

Personne à contacter : professeur coordonnateur au CFA PME Apprentissage :

M. Mounir AKIL

Tél : 01 46 91 96 80

Quantité : 1

➤ **Lycée René Cassin**

185, avenue de Versailles

75016 PARIS

Personne à contacter : professeur coordonnateur au CFA PME Apprentissage :

M. Thierry DRUAIS

Tél : 01 42 88 33 66

Quantité : 4

g. Lot 7 : Vidéoprojecteurs

1- Les caractéristiques techniques

- Technologie : cristaux liquides sur silicone : LcoS
- Luminosité : 2000 lumens minimum
- Résolution : XGA (1024X768) minimum
- Format : 4/3 ou 16/9
- Rapport de contraste : 2000 :1 minimum
- Lentilles : verre
- Standard de signal vidéo : complexe
- Connexions : PC – DVD – TV
- Bruit : niveau de 60 dB maximum
- Durée de vie de la lampe : entre 2000 et 5000 heures (mode économique)
- Conditions de garantie : 2 ans sur site
- Poids : 4 kg maximum

2- Les lieux de livraison

La commande porte sur 2 vidéoprojecteurs :

Les lieux de livraison sont les suivants :

➤ **Lycée Paul ELUARD**

15/17 avenue Jean MOULIN 93200 SAINT DENIS

Personne à contacter : professeur coordonnateur au CFA PME Apprentissage :

Mme Danièle BACCHI

Tél : 01 49 71 01 83

Quantité : 1

➤ **Lycée Jean LURCAT**

48 avenue des Gobelins 75013 PARIS

Personne à contacter : professeur coordonnateur au CFA PME Apprentissage :

M. Philippe LEGUENNEC

Tél : 01 44 08 70 20

Quantité : 1

B- Cahier des clauses administratives

PRESENTATION GENERALE D'AGEFA PME

AGEFA PME est une association loi 1901, créée en 1993 par la CGPME (Confédération Générale des Petites et Moyennes entreprises) pour être l'acteur opérationnel de sa politique dans les domaines de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel.

Cette action est conduite dans le cadre d'une convention de coopération signée avec le ministère chargé de l'enseignement professionnel. Les actions d'AGEFA PME sont conduites sous l'autorité d'une instance tripartite composée de représentants des organisations syndicales représentatives des salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT FO), du ministère de l'éducation nationale et de la CGPME, le Groupe Technique National de la Formation Professionnelle. Celui-ci est décliné régionalement et, dans ce cas, associe, à ses travaux un représentant du Conseil régional.

AGEFA PME travaille autour de quatre grands domaines d'action :

- La collecte et la répartition de la taxe d'apprentissage et de la contribution au développement de l'apprentissage
- L'information sur l'enseignement professionnel et l'apprentissage,
- Les actions pédagogiques
- La promotion de l'apprentissage par son outil : le Centre de Formation d'Apprentis PME Apprentissage.

➤ **Le CFA, PME Apprentissage**, a été créé en 1995. Celui-ci est un département de l'association destiné à participer au développement de l'enseignement professionnel par la voie de l'apprentissage dans la région Ile de France. Il met en œuvre à titre expérimental les actions conduites dans le cadre de la promotion et du développement de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage.

PME Apprentissage se caractérise par :

- sa vocation à développer des formations qui débouchent sur des diplômes et des métiers « transversaux », touchant ainsi des secteurs d'activité très variés,
- son souci de développer la dimension internationale de ses formations en accentuant le développement des langues et la connaissance de la culture internationale,

PME Apprentissage est un CFA dont les formations sont dispensées dans des établissements d'accueil qui mettent à disposition des équipes pédagogiques et des locaux pour assurer le bon déroulement des formations.

AGEFA PME souhaite compléter l'équipement informatique de certaines sections de PME Apprentissage.

SECTION 1 – IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Association soumise à l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005

SECTION 2 – NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ACHETEUR PUBLIC

AGEFA PME
18, Terrasse Bellini
92806 PUTEAUX

Tél : 01.55.23.23.80
Fax : 01 47.73.80.87

Mail : hcenat@agefa.org
Adresse internet (U.R.L.) : www.agefa.org

Représentant du Pouvoir Adjudicateur : Jacques CHESNAUD, vice-président délégué d'AGEFA PME

2.1 ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE LE DOSSIER DE CONSULTATION PEUT ETRE OBTENU

Par téléchargement du dossier dématérialisé à l'adresse : www.agefa.org

2.2 ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE LES RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE PEUVENT ETRE OBTENUS

Sur demande écrite par mail à hcenat@agefa.org au moins 3 jours avant la date de remise des offres.

2.3 ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE LES OFFRES DOIVENT ETRE ENVOYÉES

Les offres doivent être envoyées en format PDF à l'adresse suivante : hcenat@agefa.org

SECTION 3 – TYPE DE PROCEDURE

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée en application du décret 2005-1742 du 30 décembre 2005.

SECTION 4 – OBJET DU MARCHÉ

4.1 OBJET DU MARCHÉ

Équipement informatique du CFA PME Apprentissage.

4.2 TYPE DE MARCHÉ

Marché de fournitures

4.3 FORME DU MARCHÉ

Le marché est conclu sous la forme d'un marché comprenant une part traitée à prix global et forfaitaire et une part traitée à prix unitaires qui fera l'objet de bons de commande au fur et à mesure des besoins d'AGEFA PME.

SECTION 5 – DIVISION EN LOTS

Le marché est divisé en 7 lots. Une entreprise peut répondre à un seul lot, à plusieurs lots ou à l'ensemble des lots.

SECTION 6 – LIEUX DE LIVRAISON

Voir cahier des clauses techniques.

SECTION 7 – DUREE DU MARCHÉ ET DELAI D'EXECUTION

Le marché est conclu pour une durée de 1 an.

Le délai de livraison des matériels est de 8 jours.

Le délai de livraison par bons de commande des consommables est de 3 jours.

Les bons de commande peuvent être adressés dès la notification jusqu'à échéance du marché. Ils pourront continuer à produire leurs effets après l'expiration du marché pour une durée qui ne pourra dépasser 2 (deux) mois à compter de l'émission du dernier bon de commande.

SECTION 8 – MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

Financement

Financement sur le budget propre d'AGEFA PME

Prix et règlement des prestations

Le présent marché est traité pour partie à prix globaux et forfaitaires et pour partie à prix unitaires globaux.

Les prix sont fermes non révisables pendant la durée du marché.

Le règlement du marché sera effectué par chèque ou par virement au compte du titulaire sur production de factures établies en fonction des prestations réellement exécutées.

Le délai global de paiement est de 30 jours maximum.

Nantissement

Le titulaire pourra céder ou nantir, en partie ou en totalité, les créances résultant du marché

SECTION 9 - CONTENU DU DOSSIER DE LA CONSULTATION

Le dossier de consultation transmis aux candidats comporte les documents suivants :

- I- AVIS DE MARCHÉ
- II- CAHIER DES CHARGES
 - A. Cahier des clauses techniques
 - B. Cahier des clauses administratives
- III- ACTE D'ENGAGEMENT
- IV- ANNEXES A L'ACTE D'ENGAGEMENT

SECTION 10 – PRESENTATION DES OFFRES ET CRITERES D'ATTRIBUTION

CONTENU DES OFFRES

Le dossier devra contenir les documents suivants :

1 Acte d'Engagement dûment complété, paraphé à chaque page, daté et signé par la personne habilitée à engager la société avec l'apposition du cachet de l'entreprise.

L'Acte d'Engagement porte acceptation du cahier des clauses administratives et du cahier des clauses techniques.

2 La décomposition du prix global et forfaitaire (D.P.G.F.). (à compléter avec cachet et signature à la dernière page).

3 Le Bordereau de Prix Unitaires (B.P.U.) (à compléter avec cachet et signature à la dernière page),

4 Le cahier des clauses Administratives à signer à la dernière page,

5 le cahier des clauses techniques à signer à la dernière page,

6 Une documentation sur les caractéristiques techniques des matériels proposés

A l'issue de l'ouverture et de l'examen des offres, seront éliminées les offres irrégulières inacceptables ou inappropriées à l'objet du marché.

N'est pas conforme, notamment une offre qui :

- n'est pas complète : toutes les pièces exigées dans le présent règlement de la consultation doivent être fournies et l'offre doit être chiffrée dans tous ses éléments,
- méconnaît une disposition des documents du dossier de consultation ;
- s'écarte des exigences fixées dans les documents contractuels.

Cette liste n'est pas exclusive des autres cas de non-conformité visés par les textes en vigueur.

CRITERES D'ATTRIBUTION

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Critères		Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60
2	Valeur économique de l'offre L'examen du critère se fera au vu du niveau économique des prix forfaitaires et des prix unitaires du bordereau de prix unitaires	40

Sous Critères de la valeur technique de l'offre		Pondération
1	Niveau des performances techniques	40
2	Délais de livraison	10
3	Autres critères (1)	10

Sous-Critères de la valeur économique de l'offre		Pondération
1	Niveau économique des prix forfaitaires	30
2	Niveau économique des prix unitaires du bordereau des prix unitaires.	10

- (1) Sont pris en compte dans la rubrique « autres critères » des critères spécifiques à certains matériels : autonomie des batteries pour les ordinateurs portables, nombre de pages par cartouche pour les imprimantes, etc.

MISE AU POINT DU MARCHÉ

AGEFA PME peut, en accord avec le candidat retenu, procéder à une mise au point des composantes du marché sans que les modifications puissent remettre en cause les caractéristiques substantielles, notamment financières, du marché.

CHOIX DE L'OFFRE

Le pouvoir adjudicateur après avis de la commission d'Appel d'Offres, choisira l'offre économiquement la plus avantageuse.

Les offres seront classées par ordre décroissant.

Le candidat retenu pour chaque lot devra produire dans un délai maximum de 3 jours :

- les certificats fiscaux et sociaux délivrés en 2009 et justifiant qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales lui incombant au 31 décembre 2008 (sauf si ces certificats ont été produits dans le dossier de candidature).
- Les pièces demandées à l'article D 8222-51-7 et D 8222-51-8 du Code du Travail.

Si le candidat retenu provisoirement ne peut produire ces documents dans un délai qui lui a été imparti, son offre sera rejetée. La même demande sera présentée au candidat suivant dans le classement des offres et sera reproduite tant qu'il subsiste des offres qui n'ont pas été écartées au motif qu'elles sont inappropriées, irrégulières ou inacceptables.

Le choix sera définitif lorsque le candidat aura fourni ces documents.

SECTION 11 – AUTRES RENSEIGNEMENTS

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de 120 (cent vingt) jours à compter de la date limite de réception des offres.

RECOURS A LA PROCEDURE NEGOCIEE PAR LA REALISATION DE PRESTATIONS SIMILAIRES

La réalisation de prestations similaires à celle de la présente consultation pourra être exécutée par le même titulaire dans le cadre d'un ou de plusieurs marchés négociés.

RECOURS

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

L'instance chargée des procédures de recours est :

Tribunal Administratif de Nanterre – 179, avenue F et I Joliot Curie
Courrier électronique : greffe.ta-nanterre@juradmin.fr
Tél : 33 1 44 59 44 00
Fax : 33 1 44 59 46 46

INTRODUCTION DES RECOURS

Cette consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel, dans les conditions définies à l'article L551-1 du Code de Justice Administrative (CJA).

Un recours pour excès de pouvoir peut être formé à l'encontre des décisions faisant griefs, dans les deux mois de leur publication ou de leur notification.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- 1 – référé précontractuel (article L551-1 du CJA) la requête en référé doit être introduite avant la conclusion du contrat,
- 2 – recours pour excès de pouvoir (article R421-1 et suivants du CJA) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée et avant la conclusion du contrat pour les candidats évincés. Une requête en référé-suspension peut être introduite simultanément,
- 3 – recours de pleine juridiction (article L521-1 du CJA) par tout candidat évincé contestant la légalité de tout ou partie du contrat conclu et, le cas échéant, pour obtenir le versement de dommages et intérêts, dans un délai de deux mois à compter de la publicité de la conclusion du marché. Une requête en référé-suspension peut être introduite simultanément,
- 4 – recours indemnitaire (article R421-1 et suivants du CJA) dans les deux mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite de rejet, d'une amende préalable et, sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

Annexe au cahier des clauses administratives

MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), madame, monsieur _____ agissant en qualité de _____ pour le compte de la société _____

Déclare sur l'honneur :

- a) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du Code Pénal : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1,
- b) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du Code Général des Impôts,
- c) ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L8221-1 à L8221-2, L8221-3, L8251-1, L8231-1 et L8241-1 à L8241-2 du Code du Travail,
- d) ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L620-1 du Code du Commerce
- e) ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article l625-2 du Code du Commerce ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger,
- f) ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L620-1 du Code du Commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché,
- g) avoir au 31 décembre 2008 souscrit les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, au sens de l'article 43 du Code des Marchés Publics ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou d'avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisante par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement,
- h) être en règle, au cours de l'année précédent celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L5212-1 à 5212-4, L5214-1 et L5212-9 à L5212-11, R5213-39 ou L5214-5, du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Fait à _____

Le _____

Cachet et signature du candidat

3^{ème} partie : ACTE D'ENGAGEMENT

**POUVOIR ADJUDICATEUR
AGEFA PME
18, Terrasse Bellini
92806 PUTEAUX**

**OBJET DU MARCHÉ
Equipement informatique du CFA PME Apprentissage**

MARCHE DE FOURNITURES

**ACTE D'ENGAGEMENT
(A.E.)**

<u>Numéro du marché :</u>	Cadre réservé à la mention
<u>Date de notification :</u>	NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE

Procédure adaptée en application de l'article 10 du décret 2005-1742 du 30 décembre 2005

Identification de l'acheteur :

AGEFA PME – 18 Terrasse Bellini, 92806 PUTEAUX
Contact : madame Hélène CENAT
Tél : 01.55.23.23.80
Fax : 01.47.73.80.87
E-mail : hcenat@agefa.org

Nom, prénom et qualité du signataire du marché :

Monsieur Jacques CHESNAUD, vice-président délégué d'AGEFA PME

Personne habilitée à donner les renseignements prévus

Madame Hélène CENAT

ARTICLE 1 CONTRACTANT

1.1 Cadre à remplir par les candidats qui répondent en entreprise individuelle :

Je soussigné,

Agissant en qualité de

Au nom et pour compte de

Ayant son siège social à

Numéro SIRET

Code NAF (anciennement code APE)

Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés
Désigné dans le marché sous le nom "le prestataire"

DECLARE

Sur l'honneur ne pas faire l'objet d'une interdiction de concourir (Article 8 de l'ordonnance 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.)

DECLARE

Que la société que je représente a souscrit les déclarations lui incombant en matière d'assiette des impôts, des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales, ainsi que des cotisations aux caisses de congés payés et d'assurances chômage, dans les délais légaux et effectué dans les délais les paiements y afférent.

M'ENGAGE

Sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies et qui constituent l'offre.

ATTESTE

Sur l'honneur que la société que je représente ne réalisera les prestations qu'avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L1221-10, 13 et 15, L3243-1, 2 et 4 du Code du Travail.

ATTESTE

Sur l'honneur que la société pour laquelle j'interviens n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L8221-1, 2, 3 et 5, L8251-1, L5221-8 et 11, L8231-1 et L8241-1 et 2 du Code du Travail.

DECLARE

Etre titulaire d'une assurance me couvrant pour les responsabilités que je pourrai encourir sur le fondement des articles 1792 et suivants du Code Civil (loi n°78.12 du 4 janvier 1978) dans l'accomplissement des tâches qui m'incombent au titre du présent marché et que cette assurance est notamment conforme aux stipulations des articles L241 et L243-8 du Code des Assurances

M'ENGAGE

A fournir dans un délai de six (6) jours maximums à compter de la date de la demande de la personne responsable du marché, la copie certifiée conforme à l'original des certificats fiscaux et sociaux et les pièces prévues aux articles D8222-5, 7 et 8 du Code du Travail ou une déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de cent vingt jours (120) à compter de la date limite de remise des offres fixée dans le Règlement de la Consultation.

ARTICLE 2 OBJET DU MARCHE

Le marché qui est conclu avec le "contractant" désigné à l'article 1 ci-avant dont l'offre a été retenue par le « pouvoir adjudicateur » ci-après :

AGEFA PME
18, Terrasse Bellini
92806 PUTEAUX

Désigné dans la suite par le terme "le maître d'ouvrage" est un marché de fournitures avec obligation de résultat, ayant pour objet : l'équipement informatique du CFA PME Apprentissage :

Le marché comporte 7 lots :

- Lot 1 : imprimantes laser Noir et blanc**
- Lot 2 : imprimantes laser couleur**
- Lot 3 : imprimantes multifonctions**
- Lot 4 : ordinateurs PC**
- Lot 5 : écrans**
- Lot 6 : ordinateurs portables PC**
- Lot 7 : vidéo projecteurs**

Le marché est conclu sous la forme d'un marché comprenant une part traitée à prix global et forfaitaire pour tous les équipements et une part traitée à prix unitaires qui fera l'objet de bons de commande, correspondant à la fourniture de consommables pour les imprimantes.

ARTICLE 3 PRIX

3.1 Conditions générales de l'offre de prix

Les prix du marché sont exprimés en euros et sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois de remise des offres et fermes.

3.2 Montant du marché

3.2.1. Part du marché traité à prix global et forfaitaire

Le montant total des équipements proposés s'élèvent à un prix global et forfaitaire :

Montant hors TVA :
TVA 19,60 % :
Montant T.T.C. :

La décomposition du prix global et forfaitaire (D.P.G.F.) par lot figure en annexe au présent acte d'engagement.

3.2.2. Part du marché traité à prix unitaires

La part du marché traité à prix unitaires correspond aux consommables pour les imprimantes.

ARTICLE 4 – DUREE DU MARCHE

- la durée du marché est de **12 mois à compter de sa date de notification** et le marché n'est pas reconductible.

ARTICLE 5 - PAIEMENTS

AGEFA PME se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant correspondant au compte ci-après :

Compte ouvert au nom de

Banque

Agence

Code banque

Code guichet

N° du compte

Clé RIB

ARTICLE 6 AVANCE

Il n'est pas prévu d'avance.

Etabli en un seul original

A , le

Cachet et signature du contractant précédée de la mention "lu et approuvé"

Titulaire ou mandataire

(1) rayer la mention inutile

ARTICLE 7 - ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Monsieur le Vice Président délégué d'AGEFA PME

La présente offre est acceptée pour valoir acte d'engagement

Fait à Puteaux, le

Cachet et signature du représentant du Pouvoir Adjudicateur.

Le présent marché se trouve ainsi conclu à la date figurant ci-dessus.

ARTICLE 8 - NOTIFICATION DU MARCHE AU CONTRACTANT

L'acceptation de l'offre par le maître d'ouvrage a été notifiée au contractant

Reçu notification le,

Cachet et signature du titulaire.

4^{ème} Partie : ANNEXES A L'ACTE D'ENGAGEMENT

ANNEXE 1 A L'ACTE D'ENGAGEMENT

**DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE
(D.P.G.F.)**

Types d'équipement	Coût HT	Coût TTC
Lot 1 : 5 imprimantes Laser Noir et Blanc		
Lot 2 : 3 imprimantes Laser Couleur		
Lot 3 : 2 imprimantes multifonctions		
Lot 4 : 43 Ordinateurs de bureau - PC		
Lot 5 : 43 écrans		
Lot 6 : 7 ordinateurs portables		
Lot 7 : 2 vidéoprojecteurs		

ANNEXE 2 A L'ACTE D'ENGAGEMENT

**DECOMPOSITION DES PRIX UNITAIRES
(B.P.U.)**

	Prix à l'unité HT	Prix à l'unité TTC	Prix pour 10 unités HT	Prix pour 10 unités TTC
Toner pour imprimante Noir et Blanc				
Toner pour imprimante couleur				
Toner pour imprimante multifonctions				
Cartouche pour imprimante multifonctions				